

VOLLORE VILLE

Bulletin Municipal



Inauguration des nouveaux locaux de la Mairie et de la Bibliothèque
9 juillet 2011

Septembre 2011

Discours de Pierre ROZE, le 9 juillet 2011

Bienvenue

Je ressens beaucoup d'émotion lors de ce geste symbolique d'inauguration.

Emotion parce que : ce que nous fêtons et présentons ce soir n'est pas anodin dans la vie de la commune ; comme je l'ai écrit aux anciens maires lors de mon invitation. Une mairie est chargée de souvenirs, d'évènements, de discussions, de délibérations et de décisions heureuses et malheureuses.

Notre Commune est chargée d'histoire, riche en patrimoine, riche humainement.

Je ne me disperserai pas, juste rappeler quelques dates historiques clés :

- Ville franche dès le XIV^{ème} siècle par la charte du 13 août 1312, 700 ans l'année prochaine, Vollore a alors 4 consuls, un Bailly et 2 sergents, Vollore frappe même sa monnaie
- Sous François 1^{er}, le début de l'état civil en 1539 vollore était une paroisse de plus de 4500 âmes. Nous conservons l'ensemble des registres d'état civil depuis 1578
- Ville mouvementée à la révolution avec la chouannerie. Ville dissociée en l'an II de la république avec la séparation de Vollore Montagne puis en 1869 celle de Ste Agathe.

Au tout début du XX^{ème} siècle, la mairie école est rénovée.

Juste après cette construction, en 1905, à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'école publique est développée offrant une proposition de scolarité complémentaire aux écoles privées de la commune. Depuis cette date la mairie partage ces locaux avec l'école, elle change de salle en 2003, suite au réaménagement de l'école après le transfert à la CCPC (Communauté de Communes du Pays de Courpière)

En 1999, la commune rachète le bâtiment dit Bourdillon avec le concours de l'EPF SMAF.

En 2002 suite à un arrêté de péril et une succession libre, le bâtiment valette est acquis.

En 2005, la commune étudie la rénovation de ces bâtiments.

En 2007 un projet est lancé : y intégrer la salle du conseil et de mariage, une bibliothèque, une salle d'expo et 2 appartements le projet est estimé à 350 000.00 € HT

En juin 2010 les travaux sont terminés

Le coût définitif est d'environ 600 000.00 € TTC

Je remercie nos partenaires dans le financement de cette réalisation.

L'Etat par la DGE : 60 000.00 € - Le Conseil Général par une subvention de 10 290.00 € pour la bibliothèque et 28 086.07 € pour la salle du conseil - Une enveloppe de 10 000.00 € de fonds parlementaires obtenue avec le concours du Sénateur M Charasse _ Le solde par un emprunt de 400 000.00 €

Elus en septembre 2010 suite à la démission du conseil, nous avons compris immédiatement l'urgence de réorganiser l'utilisation des bâtiments communaux afin de réduire les frais de fonctionnement induits par cet investissement (chauffage, assurances, ménage, intérêts de l'emprunt). Nous repensons donc l'utilisation des bâtiments communaux.

L'école se développant, le bâtiment étant partagé entre 2 compétences CCPC - commune, il apparaît intéressant de lier la bibliothèque à l'école et d'en faire une BCD (bibliothèque centre de documentation) et donc de déménager la mairie et de libérer l'étage pour l'école. Le bâtiment étant vide, l'aménagement d'un réseau téléphonique et informatique étant facile. La décision est prise de réaliser ces quelques aménagements pour moins de 5 000.00 €. Le 14 mars 2011, le déménagement est terminé.

L'avenir nous donne raison l'ouverture d'une nouvelle classe nous conforte dans notre choix, la bibliothèque offrant une activité complémentaire aux enfants l'utilisant.

La poste sera certainement regroupée avec l'accueil mairie début 2012

Dès octobre 2010, nous sommes, immédiatement confronté au péril de l'église, c'est avec acharnement que nous renforçons notre travail pour inscrire la rénovation de l'église. Un arrêté de fermeture de l'église est pris le 4/01/2011. Des travaux de sécurisation sont entrepris, elle rouvrira le 4/04/2011.

Le conseil s'investit pour affirmer sa volonté de réaliser ces travaux dont l'étude a commencé dès 2003. En décembre une réunion en Sous-Préfecture scelle les bases de la rénovation

Une volonté payante grâce à l'aide de la sous-préfecture puis de la Drac et d'une inscription confortée par le préfet début janvier 2011. L'Etat accorde une subvention exceptionnelle pour lancer un PTA (Projet technique architectural) nouveau et ainsi faciliter le démarrage des travaux. En effet la commune est affaiblie financièrement.

Le Conseil Régional confirme suivre ce programme 15 % sur PAT, le Conseil Général n'a pas encore confirmé sa participation mais suit sur le premier PAT à hauteur de 35%, l'état par la Drac subventionne à hauteur de 43 % sur 500 000 € annuel soit 215 000.00 € par tranche plus le PAT et nous voici à l'aube du lancement de l'appel d'offre après autorisation d'ouverture de travaux, information et accord de nos partenaires.

Ces actions sont dans la continuité du travail de mes prédécesseurs. Une seule politique prime à Vollore, elle est guidée par :

- L'aménagement de notre territoire
- L'attractivité de notre commune
- L'intérêt public
- Le service public communal
- Et le soutien à nos commerces et associations.

Le mot du Maire

Bonne rentrée à tous !

- Rentrée heureuse à notre école après l'ouverture de la troisième classe et la nomination d'une professeure des écoles titulaire : Mademoiselle Alexandra Brillet. La directrice : Madame Jeanton, le Conseil d'école, l'Association des Parents d'Elèves et la municipalité ont tous œuvré pour cette ouverture de classe. Nous pouvons nous réjouir de ce consensus et du dénouement heureux qui en découle.
- Rentrée de travail effectuée le 26 août par le conseil municipal. Lors de cette réunion, il a été demandé à tous les responsables de commission de convoquer leurs membres courant septembre. Le travail est donc bien reparti.

Les vacances sont terminées, à la veille de l'automne faisons le point des dossiers en cours.

Que c'est – il fait depuis notre dernier bulletin d'avril 2011 ? Quel avancement sur nos projets ? (Certains points seront développés dans ce bulletin)

- **La Mairie déménagée** en mars, a été inaugurée le 9 juillet, vous avez pour la plupart fréquenté et découvert ce nouvel espace d'accueil et de service public. Son fonctionnement se développe et s'enrichit au fil des mois. Notre personnel, que je tiens à féliciter et à remercier, a su occuper les espaces de travail et se répartir les tâches entre l'obligation d'accueil et l'efficacité du travail technique, administratif ou comptable.

Je tiens aussi à remercier particulièrement les adjoints, les conseillers et les bénévoles qui ont œuvré dans l'ombre à la réussite des cérémonies d'inaugurations. Dans ces événements ce ne sont pas ceux qui sont sur le devant de la scène qui en font le plus.

- **Un engin de travaux public** a été commandé, il sera livré fin septembre et nous permettra de programmer et de réaliser les entretiens courants de voirie. Les méthodes de travail sont ainsi bouleversées. L'enrobé à froid nécessaire à la reprise des goudrons sera stocké sous bâche et repris au fur et à mesure des besoins. Un programme d'entretien est défini, il s'affinera d'après l'urgence, l'altitude (saisonnalité) et en synchronisation avec le débroussaillage. Les matériaux nécessaires aux réparations seront livrés sur place selon les besoins.
- **Un nouveau site internet** : www.vollore-ville.fr. la structure de ce site mis en ligne cet été doit être complétée rapidement, un groupe de travail s'y emploie sous la responsabilité d'André Delarboulet.
- **Le relevé et la gestion du cimetière** : grâce à notre logiciel en ligne : [vollore-ville.infotp.com/ ?plugin=cim](http://vollore-ville.infotp.com/?plugin=cim) ; l'inventaire des tombes, des concessions et des inhumations est réalisé. La saisie en cours permet d'affiner les espaces occupés et leurs référents. Les concessions disponibles sont identifiées et une procédure de reprise est mise en place. Un lien informatique sera installé sur le site. Remerciements et félicitations à Joëlle Bigay et Annie Sarry qui ont su faire avancer ce projet.
- **PLU, Cadastres, Réseaux eau assainissement, Servitudes, Photographies aériennes** : un second logiciel en ligne vous permet de visualiser ces éléments : vollore-ville.infotp.com. Un lien sera créé sur le site.
- **L'ouverture et l'inauguration de la bibliothèque** : cet espace réservé à l'école pendant les horaires scolaires permet à celle-ci de bénéficier d'un centre de documentation. Le reste du temps, il devient un espace public. L'école s'approprie ainsi l'ensemble de l'espace cédé par le déménagement de la mairie. L'ouverture d'une troisième classe est ainsi renforcée
- **La réalisation du DCE église et le partage des travaux en 6 tranches annuelles** : le DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) est établi. Il définit précisément l'ensemble des travaux à réaliser et le calendrier de leur exécution. Ce document sert à l'appel d'offre qui sera lancé ce mois - ci.
- **L'appel d'offre voirie** : Le programme de réfection totale de voirie 2011 a été déterminé. L'appel d'offre a eu lieu, l'entreprise Colas a été retenue, il concerne le Douharier et ses accès ainsi que Montbartoux et son accès pour un montant total de 63 000.00 € TTC
- **Les aménagements forestiers, Le schéma de desserte forestière, Les relations avec l'ONF** : les plans d'aménagement des forêts soumises au régime forestiers sont réalisés. Un schéma de desserte forestière est en cours (pistes et places de dépôts) des choix seront à faire. Plusieurs réunions ont eu lieu pour clarifier nos relations avec l'ONF pour la Forêt d'Ayguebonne (accès, débardage, périmètre de captage, visibilité de la Croix, entretien des pistes, zone naturelle totale en hêtraie au-dessus de Montbartoux)

- **Les contacts pour une installation photovoltaïque** : un projet d'installation d'une ferme photovoltaïque au sol à l'emplacement de notre zone artisanale de la Plaine a été déposé par la société LUXEL. Un groupe de travail étudie : l'impact visuel et écologique, l'aspect juridique ainsi que l'opportunité d'un tel projet. Nous en reparlerons prochainement.
- **Le projet de réseau de chaleur** : le projet avance tant en financement que techniquement. Sa réalisation nécessitant l'ouverture des rues du bourg, il est nécessaire de le jumeler avec la réfection du réseau d'eau potable et l'élimination du plomb sur ce réseau. Les rues seraient alors revêtues une fois pour toute. Une étude et un chiffrage des travaux liés au réseau d'eau potable seront lancés en septembre
- **La rénovation des tennis** : les devis sont arrivés et le financement de cette opération est en cours d'étude par un groupe de travail. Nos deux tennis sont impraticables. Leur rénovation est coûteuse. Nous avons demandé des devis pour la rénovation en tennis pur et avec des équipements multisports. Un sera rénové en terrain de tennis de qualité. Un mélange tennis - multisports sera sans doute retenu pour le deuxième
- **La réalisation de nouveaux sanitaires au camping de Montbartoux** : ce projet est nécessaire pour le maintien du classement du camping. Devis, études et demande de subventions sont en cours.
- **Les projets en assainissement** : les villages du Mas, du Bouchet et une partie des Griffoux devront être raccordés au réseau public. Nous étudions les possibilités. Le programme d'amélioration du séparatif (eaux pluviales eaux sales) sera lancé en 2012. Plusieurs points noirs sur la commune vont être éliminés (désagréments dus aux odeurs)
- **L'acquisition d'un défibrillateur** : le modèle est choisi et la demande de subventions (75 %) faite, un défibrillateur sera installé à la mairie accessible au médecin et au public.
- **La modification des illuminations de Noël** : trop coûteuses et dépassées esthétiquement, des illuminations seront supprimées d'autres remplacées
- **L'organisation des commerces - La place de l'église - Les parkings** : La boulangerie se développe, elle fabriquera le pain et les pâtisseries pour Vollore, Augerolles, Escoutoux et une tournée sur Sauviat. L'épicerie a été supprimée, un dépannage produits secs sera mis en place en attendant la réalisation d'un projet d'installation d'une supérette pour juin 2012. Les travaux de l'église nécessitent de repenser le stationnement place de l'église, nous nous y employons.
- **Les acquisitions foncières terrains, protection des captages** : la commune confie à l'établissement public d'acquisitions foncières EPF Smaf, l'achat et le portage des terrains inclus dans les zones à urbaniser après aménagement ainsi qu'un terrain en zone loisirs. L'acquisition des terrains en périmètres de protection des captages et le dossier de subventions y afférant sont finalisés.
- **L'étang des Buradoux** : nous sommes toujours en attente, malgré de nombreuses relances auprès de la DDT, du classement en « pisciculture extensive » afin de pouvoir réparer et remettre en eau notre étang.

Tous ces points seront avec d'autres « plus courants » au programme de travail des commissions et du conseil. Beaucoup de ces projets ne sont pas coûteux pour la commune. D'autres ont déjà fait l'objet d'inscriptions budgétaires en 2011. Le programme d'assainissement a reçu des provisions fin 2010 et en 2011, il pourra être lancé en 2012. Restent le réseau d'eau et la réfection voirie du bourg dont l'étude et les demandes de subventions vont débiter.

De nombreux projets sont en cours ou en réflexion. Peut-être trop ! Cela est nécessaire dans la vision d'une politique globale de développement de la commune. On ne peut penser la voirie sans les travaux préparatoires (Bouchet – Le Mas), on ne peut vouloir avoir des enfants dans notre école sans les équipements culturels et ludiques nécessaires, on ne peut penser attractivité sans le développement du commerce et l'embellissement. Les réalisations seront étalées dans le temps (6 ans pour l'église, 3 ans pour l'assainissement, 3 ou 4 ans pour le bourg car il ne faut pas délaisser les villages qui seront satisfaits par des programmes de voirie, d'assainissement et d'embellissement équitables et échelonnés dans le temps. Nous organisons aussi dès à présent la viabilité hivernale.

La fête Saint Maurice est prête, félicitations pour ce travail au Comité des Fêtes, à toutes les associations et tous les bénévoles ayant participé à cette préparation

Bonne fête de la Saint Maurice !

LE JOUR DE LA NUIT

L'éclairage public consomme de l'électricité, perturbe de nombreuses espèces animales (chouettes, chauves-souris, insectes, papillons de nuit...) et gêne l'observation des étoiles. Un éclairage public raisonné et adapté aux besoins nous permet de profiter du ciel étoilé, de préserver la biodiversité nocturne, et de limiter la consommation d'énergie.

Afin de sensibiliser à ce phénomène, la Communauté de Communes du Pays de Courpière, en partenariat avec le P.N.R. Livradois-Forez, participe le **samedi 1^{er} octobre** au JOUR DE LA NUIT.

Plusieurs communes du territoire soutiennent cet événement en éteignant leur éclairage ce soir-là. Le conseil municipal a décidé d'appuyer ce geste citoyen en votant une délibération afin de participer à cette opération.

Cette manifestation s'accompagne d'événements comme la lecture de contes ou l'observation des étoiles. Le programme précis de cette journée sera disponible prochainement. Pour plus de renseignement, contacter la Mairie ou La Communauté de Communes.

PROGRAMME DE RENOVATION DE L'EGLISE

Nous avons établi avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et l'ACMH (Architecte en Chef des Monuments Historiques) le programme et le descriptif des travaux. L'ensemble des structures et des extérieurs sera rénové :

- Murs et pierre de taille
- Voûtes
- Reprises des pierres de tailles des ouvertures
- Couverture
- Clocher
- Menuiseries extérieures
- Ensemble des vitraux
- Sacristie

Le chœur est partagé en six tranches et donc six années de travaux.

La première concernera le chœur,

la seconde : le clocher,

la troisième : la façade ouest,

la quatrième : la couverture partielle (ancien clocher) et la façade nord,

la cinquième : la fin de la couverture et la façade sud ;

la sixième : la sacristie et la fin des façades.

Ces travaux engendreront des désagréments, notamment de parkings et des solutions vont être proposées dès la fin de l'année.

Le total des travaux est estimé à 3 270 000 € HT. Chaque tranche coûtera plus de 500 000 € HT. Le montage des dossiers est bouclé, nous attendons 93 % de subventions abondées de dons.

L'appel d'offres sera lancé dès confirmation des accords de subventions. Le délai légal, une fois l'appel d'offres lancé, est de 52 jours minimum. Nous espérons une ouverture des plis fin novembre et donc un début des travaux en janvier 2012.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous venez d'emménager à Vollore Ville ou vous n'êtes toujours pas inscrits sur les listes électorales, ce n'est pas trop tard pour voter en 2012 sur notre commune. Les demandes doivent – être déposées avant le 31 décembre 2011. Les demandes retenues par la commission administrative permettront aux nouveaux électeurs de voter à compter du 1^{er} mars 2012.

Pièces à fournir :

1 pièce d'identité et de nationalité

1 justificatif de domicile

UN ENGIN DE TRAVAUX PUBLICS – SON CHOIX

Le Maire a réuni les commissions voirie – eau – assainissement et les professionnels des travaux publics résidant sur la commune. Trois matériels étaient retenus :

- Un tractopelle JCB polyvalent (attelage et désattelage de la pelle rétro, adaptation de matériels différents
- Une pelle chargeur sur pneu et sur tourelle polyvalente Mecalac
- Un tractopelle Volvo.

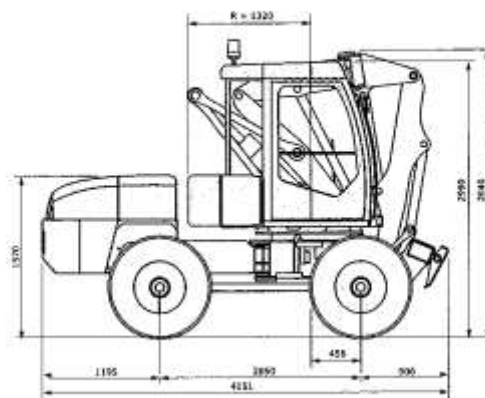
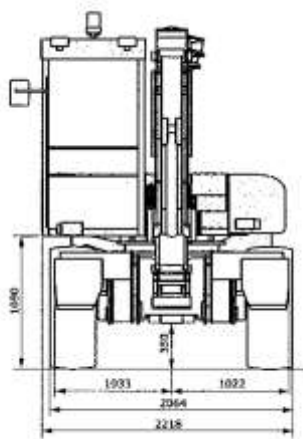
Après la présentation des matériels et de leurs avantages et inconvénients respectifs, une fiche de vote était donnée aux participants, les différentes utilisations étaient affectées de points. Chacun cochant le meilleur des trois dans chacune de ces utilisations, les points étaient alors additionnés. Le dépouillement du vote donna une légère avance au Mecalac sur le Volvo. Une délibération du conseil municipal du 25 avril 2011 entérina cette décision. Décision contestée, personnellement, je soutenais ce choix. Le choix devait se faire avec l'objectivité de nos besoins. La polyvalence, la maniabilité et l'équipement sur tourelle me paraissent déterminants.

Ce matériel est à la fois :

- un chargeur
- une pelle sur pneu
- un élévateur

Sa tourelle et l'orientation de son bras permettent de travailler avec peu de déplacement donc pas de dégradations supplémentaires.

Pour les sceptiques quand à son utilisation, j'ai entière confiance en la prise en main par un de nos employés. Cet investissement les motive pour l'avenir.



HABITER AUTREMENT LE CENTRE BOURG

La DATAR Massif Central a lancé un appel à candidature pour un programme sur l'habitat et l'urbanisme appelé « habiter autrement les centres bourgs ». Le Parc Naturel Régional Livradois Forez a été retenu. Il s'associe au Conseil Général pour lancer cette opération. La première phase est l'appel à candidature de communes du parc. Notre commune candidate.

De quoi s'agit-il ?

Les communes retenues : 6 sur le parc bénéficieront d'une étude d'urbanisme. Les projets d'habitat et d'utilisation des espaces dans le bourg seront étudiés. Habitat, commerce, déplacement, caractère social et humain, projet de développement et de densification de l'habitat. Si la commune est retenue, l'adhésion des habitants sera essentielle à la réussite de cette opération. L'Ecole d'Architecture de Clermont Ferrand mènera cette étude avec des ingénieurs urbanistes et des élèves architectes. Ce serait une grande opportunité d'être sélectionné.

La constitution du dossier commence, le délai est court (2 mois). Nous y mettrons toute notre énergie

Pourquoi se porter candidat ?

Dans la continuité du Plan d'Aménagement du Bourg, du PLU et des réalisations effectives, une étude de développement de projet est nécessaire mais très coûteuse, celle-ci est financée par le Parc, le Conseil Général et l'Etat. L'église sera rénovée, les commerces se développent, l'habitat locatif s'est développé grâce à l'investissement privé, le PLU a sélectionné des zones à urbaniser proche du centre bourg et les espaces parking – jardin sont à améliorer, notre projet de réseau chaleur est avancé. L'habitat de bourg doit être harmonieux, plaisant et les espaces libres doivent être fonctionnels et facteurs de confort. C'est une affaire de professionnels.

Quelle finalité ?

Les projets retenus feront l'objet d'une vraie étude sociale, économique, et architecturale. Le jury sélectionnera les meilleurs projets d'aménagement ayant un caractère durable et réalisable. Les réalisations seront facilitées par l'accroche d'investisseurs.

**Vous avez une maison à vendre ou à louer,
vous pouvez en informer la Mairie
Celle-ci reçoit de nombreuses demandes.**

L'ECOLE DE VOLLORE-VILLE

L'école de Vollore-Ville fait partie de la Communauté de Communes du Pays de Courpière. Les anciens locaux de la mairie ont été mis à sa disposition et la bibliothèque (BCD) est réservée à l'école pendant le temps scolaire. Les élèves s'y rendront avec les enseignantes pour y emprunter des livres ou y travailler.

Pour cette rentrée scolaire 2011, **52 élèves** sont accueillis de la petite section de maternelle jusqu'au CM2 et un troisième poste d'enseignant a été créé.

Répartition des élèves :

- Madame **JEANTON**, directrice et enseignante : CM1 / CM2
- Madame **BEVILACQUA**, adjointe : CP / CE1 / CE2
- Madame **BRILLET**, adjointe
aidée par Madame **CARTAILLER** : Maternelle : PS / MS / GS

Une garderie accueille les enfants avant et après la classe, dès 7 h 30 le matin et jusqu'à 18 h 30 le soir. La responsable en est Madame **BUISSON**.

Madame **GORCE** est responsable du restaurant scolaire (cantine).

Des ateliers périscolaires gratuits sont proposés aux enfants de la grande section au CM2 qui fréquentent la cantine, de 12 h 45 à 13 h 20. Ils sont encadrés par l'AIA (Association Intercommunale d'animation), qui va s'installer dans l'une des salles à l'étage de l'ancienne mairie.

*Horaires : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
Téléphone : 04 73 53 73 34*

LE CIMETIERE

La Commune signale qu'elle va lancer une procédure pour la reprise des tombes dont plus de 30 ans se sont écoulés après la dernière inhumation connue, en état d'abandon ou sans entretien régulier.

Une liste est en cours d'élaboration. Les familles concernées par ces concessions sont invitées à se présenter en mairie.

Cette démarche préalable devrait permettre aux familles qui le désirent de réaliser le nettoyage (remise en état), de préciser leur souhait : conservation ou cession de ces concession et d'éviter la procédure officielle aboutissant à une reprise définitive.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Vollore-Ville - article 3

Rappel :

Un clermontois ayant hérité d'un terrain sur la commune s'est présenté à l'accueil de la mairie pour y déposer un permis de construire. Le PLU ne l'autorisant pas, une discussion s'engage.

Après un rappel de la signification des lettres attribuées aux différentes zones, il lui a été présenté la synthèse du travail de réflexion qui a permis de fixer des objectifs de développement concernant la démographie et le développement résidentiel (cf bulletin d'avril 2011),

Nous vous proposons de poursuivre la présentation des autres sujets (5 thèmes au total).

La conversation se poursuit donc ...

- [...] « Concernant le 2^{ème} thème, **l'économie**, après une analyse fine de l'économie locale (entreprises, artisans, commerces, services) et de la situation de l'emploi sur la Commune et dans les Communes environnantes, 3 constats principaux ont été faits :

- Vollore-Ville est une zone peu attractive pour les emplois, et très dépendante de la situation de l'emploi à Thiers et Courpière. De nombreuses personnes travaillent sur ces communes.
- Les commerces et services locaux se maintiennent mais leur pérennité reste fragile
- L'attractivité du territoire est certaine pour le tourisme mais elle reste à renforcer »

- « C'est vrai qu'il n'est pas facile aujourd'hui de maintenir les entreprises et commerces dans les petits villages de campagne ! Mais alors, comment la Commune peut intervenir pour soutenir l'économie ? »

- « Il n'est bien sûr pas évident d'intervenir directement mais la municipalité s'est donnée pour objectif d'encourager les actions en faveur du développement de l'économie locale, en particulier :

- Soutenir les actions en faveur du commerce local.
- Assurer la mixité des fonctions urbaines en autorisant les services et commerces dans les zones résidentielles.
- Encourager les services aux personnes âgées.
- Maintenir les zones destinées à l'activité économique.
- Encourager l'implantation de nouvelles activités.
- Assurer le développement des campings.
- Permettre les hébergements touristiques dans toutes les zones du PLU.

Ainsi, afin de conforter le pôle économique et d'assurer une offre d'emplois satisfaisante, la Commune souhaite encourager et soutenir les activités existantes et leurs projets d'extension ainsi que l'accueil de nouvelles structures. Concrètement, cela se traduit dans le PLU par les orientations suivantes :

- Conforter la vocation des secteurs d'activités existant et définir de nouveaux secteurs d'implantation par :
 - Le soutien aux projets des activités économiques existantes (délimitation d'un secteur UI sur le secteur de Rongeron),
 - L'accueil de nouvelles activités économiques (délimitation d'une zone économique sur le secteur de la Plaine-Les Gareilles).
- Promouvoir une mixité des fonctions en préservant et en développant les activités et les commerces de proximité au sein de l'enveloppe urbaine, en permettant dans le règlement des zones urbaines, l'accueil des commerces et des services.
- Conforter la vocation touristique :

- En permettant les initiatives privées en matière d'hébergement touristique dans la zone rurale,
- Par la délimitation de zones à vocation de loisirs aux alentours immédiats des campings

De ces orientations découlent donc le découpage et le règlement associé des zones concernant ce thème :

- UG & UD pour les activités économiques compatibles avec la vocation résidentielle (ex : commerce de proximité),
- UI pour les implantations économiques,
- UL pour l'implantation d'équipements touristiques.

N'oubliez pas que vous pouvez prendre connaissance des parcelles en mairie aux horaires d'ouverture ou aller voir sur Internet en accès libre à l'adresse suivante : vollre-ville.infotp.com »

- « Oui oui, je me souviens bien. Et sur ce thème de l'économie, quelles commissions communales travaillent pour que je puisse suivre leurs projets ? »

- « Ce sont essentiellement les commissions "Finance / Economie / Commerce" et "Tourisme / Jeunesse / Tennis / Etang", même si, une fois encore, tous les projets contribuent en partie à atteindre ces objectifs ». D'ailleurs la municipalité travaille activement sur différents projets :

- la rénovation des terrains de tennis,
- le rebalisateur des sentiers de randonnées,
- la construction de nouveaux sanitaires au camping de Montbartoux,
- l'accompagnement du boulanger dans ses projets, notamment en réaménagement l'espace de vente,
- et bien sûr, les travaux de rénovation de l'Eglise.

- « Et dites moi, vous ne m'avez pas parlé de l'agriculture ! Ne fait-elle pas partie de l'économie ? La municipalité s'est-elle donnée des objectifs et a-t-elle défini des orientations pour ce secteur d'activité ? »

- « Bien sûr, l'agriculture est un secteur d'activité important pour notre Commune. Mais si vous le voulez bien, je vous préciserai tout ça lors d'un prochain RDV, ... »

SUITE DE LA CONVERSATION DANS LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL ...

RECENSEMENT MILITAIRE – SERVICE NATIONAL

Le recensement à 16 ans est obligatoire pour tous les jeunes garçons et filles. Ils doivent se présenter en mairie afin de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (ex JAPD). Prière de se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

Cette obligation légale est à effectuer au cours des 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

NOTRE BOULANGERIE

L'odeur du pain tout juste sorti du four, quel bonheur pour nos papilles ! Nous avons la chance de connaître encore ce plaisir à Vollore. Alors, ne le boudons pas et apprécions notre boulangerie.

Nous avons prévu de faire des travaux cet automne afin de permettre de meilleures conditions de travail à M MONDIERE FEDIT, suite au rachat du fond de boulangerie d'Augerolles. N'oublions pas que, cet été, afin d'assurer le pain à Vollore, Augerolles, Escoutoux et la tournée de Sauviat, et compte tenu des conditions matérielles actuelles, notre boulanger a dû faire de nombreuses fournées chaque jour, voir travailler non stop le week-end.

Certes, certains jours nous avons eu quelques difficultés à avoir notre pain, mais pas de panique ! Une nouvelle fournée est prévue et, si vous revenez un peu plus tard, vous pouvez profiter d'un pain encore tout chaud.

En ce qui concerne le multiple-rural associé à la boulangerie, un dépannage sera assuré jusqu'à l'ouverture d'une épicerie prévue pour le printemps prochain. Vous pouvez demander certains produits si vous ne le trouvez pas en rayons. Certes le choix sera limité.

N'oublions pas non plus que la tournée du boulanger dans les villages, c'est une visite appréciée par les personnes âgées, souvent seules, et il est important de maintenir ce lien.

Aussi, appréciez votre chance d'avoir une bonne boulangerie à Vollore !

Ouverture

Du mardi au samedi, de 7 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h

Le dimanche, de 7 h à 12 h

LES MARCHES

Merci aux producteurs et au primeur qui, chaque dimanche matin, ont su animer la halle par leur présence.

Des produits frais locaux ont été proposés ; que du bonheur pour notre santé et notre planète

N'oubliez pas la Foire de la Saint André qui aura lieu le 27 novembre

LES POUBELLES

LA HONTE :



PLUS JAMAIS CA !

L'été a vu des débordements de poubelles inacceptables et la photo se passe de commentaires !

Nous vous rappelons quelques éléments de base pour le tri :

<u>POUBELLES VERTES</u>	<u>POUBELLES JAUNES</u>
- Restes de repas, épluchures - Yaourts, pots de crème - Emballages plastiques autres que les bouteilles et les flacons - Barquettes en polystyrène - Sacs plastiques, blisters - Emballages souillés ou non vidés - Ampoules, vitres, vaisselle cassée	- Papiers, journaux, magazines, emballages carton déchirés - Bouteilles plastiques - Conserves, canettes, aérosols, emballages en aluminium

Les bouteilles en verre doivent être mises dans le silo prévu à cet effet Place de la Mission et JAMAIS dans les poubelles jaunes.

Si les bacs sont pleins, attendre le passage du camion de ramassage pour déposer vos sacs ou les porter dans des poubelles pas encore remplies ou à la déchèterie. Ceci pour le respect de l'environnement et des habitants.

Nous vous rappelons qu'une déchèterie a été ouverte sur la zone artisanale de Lagat à Courpière ; elle est ouverte du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, et le lundi de 14 h à 18 h. Pour obtenir un pass, se présenter au bureau avec une carte d'identité et un justificatif d'habitation.

Vous pouvez porter à cette déchèterie : les piles et accumulateurs, les déchets dangereux, les gravats, les gros cartons, les textiles, les déchets verts, les pneus, les écrans, les réfrigérateurs, le gros électroménager, les petits appareils ménagers, les métaux, les huiles de vidange, le tout venant....

QUELQUES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale est restée ouverte tout l'été et nous avons pu accueillir de nouveaux lecteurs, qui se fidélisent. Quelques enfants ont aussi commencé à trouver le chemin de nos locaux et nous en sommes ravis.

Grâce à la vente des livres du 1^{er} mai, nous avons acheté quelques livres et albums pour enrichir le rayon Enfants et Jeunes. Nous attendons d'avoir effectué la formation « Nouveautés » de la Bibliothèque Départementale pour acquérir de nouveaux ouvrages.

Le bibliobus doit nous déposer de nouveaux documents début novembre. D'ici là, vous pouvez nous demander de **réserver** les livres qui vous intéressent ; ils nous seront livrés dans la mesure des disponibilités début octobre.

Information importante : sachez que vous pouvez emprunter des livres « large vision » (en gros caractères) et des CD livres audio et musique. Nous vous rappelons que l'inscription et les prêts sont gratuits pour les Volorois.

Dans le but d'assurer le meilleur fonctionnement possible pour votre bibliothèque, nous vous proposons de nous retrouver :

Le mercredi 5 octobre 2011 à 16 h

A l'ordre du jour, les permanences, la commande de nouveaux ouvrages et la mise en place de futures activités. Vous êtes tous les bienvenus !

LES CHIENS DANS LE BOURG

La voirie du bourg est un espace public fréquenté par des enfants, les habitants en général et les touristes ou promeneurs venus découvrir notre village. Il est détestable de voir sur les espaces goudronnés des crottes de chiens. Les chiens sont les bienvenus. Ils doivent être déclarés pour certaines catégories et races. Pour tous, leurs propriétaires doivent faire l'effort, lorsqu'ils les sortent faire leurs besoins, de les conduire dans des espaces adaptés (accotements enherbés, espaces enherbés hors espaces de jeux pour enfants...) . Sinon ils doivent impérativement ramasser les excréments de ces chers toutous

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes

Les loups sont de retour !
Préparez-vous pour la fête patronale
des 24 et 25 septembre 2011.

Au programme :

Samedi 24 :

14 h : concours de pétanque
15 h : jeux gratuits pour enfants
20 h 30 : retraite aux flambeaux
21 h 30 : feu d'artifice et pot de l'amitié
22 h : bal gratuit

Dimanche 25 :

7 h 30 à 13 h 30 : tripes
10 h 30 : messe avec la batterie fanfare
Saint Maurice
12 h : chili con carne (bar de la fontaine)
14 h 30 : défilé sur le thème des loups
En fin d'après midi : résultat et remise
des prix du concours de dessin

Et n'oubliez pas :

Samedi 22 octobre : soirée châtaignes à
19 h 30 à la salle polyvalente. Soirée
gratuite ouverte à tous, avec
rétrospective en images de la fête et du
voyage à Bourges.

Dimanche 06 novembre : repas des
anciens offert par le comité des fêtes à
toutes les personnes de la commune âgées
de plus de 60 ans.

Chignore Age d'Or

Après la journée Tripes qui fut un succès,
le club a effectué en juin un voyage au
Creusot où nous avons visité le musée de

la mine. Visite très intéressante, guidée
par un ancien mineur. En juillet, nous
avons eu notre expo-vente. Et le 16
octobre sera la journée soupe aux choux
et potée. Venez nombreux, vous ne serez
pas déçus !

La Pétanque Voloroise

Le vendredi 19 août, nous avons joué la
coupe du président contre la pétanque
des amis cheminots à Clermont-Ferrand.
Notre équipe a remportée cette
rencontre. Le championnat des clubs a eu
lieu à Volorre, qui a gagné contre Saint
Rémy. Le 4 septembre, a eu lieu le
Challenge Jean-Louis Pascal en doublette
réservé aux licenciés.

Le dimanche 25 septembre, la
pétanque organise la traditionnelle
tripes ou beef. Venez nombreux !
Retenez la date du samedi 3 mars :
notre habituel repas dansant !

La porte du club est grande ouverte à
tous les Volorois et Voloroises qui
veulent nous rejoindre pour la saison
2012, ainsi qu'aux entraînements du
vendredi soir à partir de 17 h 30 dans
la cour de la salle polyvalente
Tél : Robert BUISSON
04 73 53 72 80/06 84 62 36 90

Association Saint-Maurice

Votre enfant a 6 ans et + et il est intéressé par la musique, inscrivez le à l'éveil musical : découvertes des sons, des notes, des rythmes, du solfège. Les séances (30 environ dans l'année) ont lieu les mercredis après-midi en période scolaire pour une heure environ et seront animées par Valérie DABERT. Une séance de découverte, GRATUITE, aura lieu le mercredi 5 octobre de 16 h à 16 h 30. Pour tout renseignement, contacter Claudette au 04 73 53 70 28.

<http://alasaintmaurice.free.fr>

Mail : alasaintmaurice@free.fr

Concerts de Vollore 2011

34^{ème} édition : très belle saison pour le 1^{er} festival de musique classique créé dans le Puy-de-Dôme en 1978 par Laurent MARTIN. Les deux concerts programmés à Vollore furent particulièrement réussis.

Le samedi 9 juillet, c'est l'église qui accueillait près de 200 personnes avec de nombreuses personnalités invitées par la Mairie pour ce concert inaugural. Un magnifique panorama de la musique changée par le Chœur Régional d'Auvergne avec des œuvres de Schubert, Liszt, Mendelssohn et Dvorak, très applaudi et bissé par un public où l'on reconnaissait de nombreux Vollorois.

Le jeudi 11 juillet, le pianiste prévu ayant eu un accident et ayant annulé la veille au soir, le remplacement s'avérait délicat en moins de 24 heures et surtout parce que le programme

bénéficiait d'une subvention de la Fondation Palazetto Bru Zane de Venise pour un programme très spécifique de musique romantique française. Laurent MARTIN relevait finalement le défi et jouait tous les compositeurs prévus après avoir travaillé une grande partie de la nuit et de la journée avant le concert au château. Pari réussi si l'on en croyait les commentaires du public séduit et très chaleureux.

Place maintenant aux nouveaux projets pour 2012. Le Festival est prévu du 6 au 27 juillet.

AVEC Vollore

La période estivale est pour l'association un temps fort avec l'ouverture au public de notre église tous les après midi de juillet et août.

Cette année encore, les permanences ont été assurées grâce à une mobilisation sans défaut des membres de l'association. De nombreux visiteurs, qui ont découvert ou redécouvert l'église et apprécié la très belle exposition de reproductions de magnifiques icônes. Ils ont pu, à cette occasion, prendre connaissance du programme des travaux et ont souvent fait un geste de participation bien sympathique.

Lors de la soirée du 9 juillet organisée par la municipalité, l'association a remis à la Fondation du Patrimoine un premier chèque de 6000 euros correspondant à sa participation promise aux travaux de sécurisation qui ont permis la réouverture de l'église au culte, ainsi qu'aux visites et à la reprise des concerts.

Dans le cadre de la journée du patrimoine, le 18 septembre prochain, l'église sera également ouverte avec un relais des membres de l'association.

Enfin, le repas traditionnel autour d'une daube cuite au four à pain aura lieu le dimanche 4 décembre 2011. Cette

classique d'AVEC VOLLORE sera l'occasion de faire le point sur l'avancement du projet, dans une ambiance amicale et décontractée. Le bénéfice de la journée sera versé à la Fondation du Patrimoine au profit de la restauration de l'église.

GYMNASTIQUE

Reprise des cours à la Salle Polyvalente :

- le mardi, de 17 h à 18 h
- le jeudi, de 20 h à 21 h

Renseignements sur place

VOLLORANDO

Dans le précédent bulletin municipal, le groupe de travail de la Commission Tourisme avait lancé un appel à des volontaires intéressés pour randonner sur des circuits qu'avait créés M. Maurice DUTOIR et éventuellement les réhabiliter. L'association RELF (Randonnée en Livradois Forez) a été contactée et informée de cette initiative et nous apporte son aide en conseil et matériel.

Le mardi 12 juillet, 9 personnes se sont retrouvées autour de Jean-Claude TERRAT pour reconnaître le circuit du Bois de la Plaine. Environ 4 heures de marche dans une ambiance très conviviale, sans négliger les sites dignes d'intérêt qui jalonnent le parcours. A noter l'arrêt prolongé chez Ariane qui nous a très bien reçus... et régelés.

Le jeudi 28 juillet, 21 personnes (très jeunes, jeunes et moins jeunes) ont participé à une reconnaissance de 4 h sur un parcours passant par le Pont de Pierre Blanche. Malgré le temps maussade, nous avons pu pique-niquer à La Pauze. Le 4 août, un groupe de 10 « escalade » le Chignore et se sustente à son sommet. Le 18 août et le 1^{er} septembre, randonnées tranquilles dans le Bois de la Plaine.



Entre temps, le circuit du Bois de la Plaine a été balisé. Au fil des kilomètres, chacun a pu constater qu'il était salubre de pouvoir, à tout âge et sans beaucoup d'entraînement, marcher dans une ambiance conviviale et donc pratiquer une activité physique tout en découvrant nos magnifiques paysages vollorais. De cette constatation, a découlé l'idée de réunir les personnes intéressées par la randonnée au sein d'une section marche que l'on pourrait appeler « VOLLORANDO ».

Donc, si vous aimez randonner dans une bonne ambiance conviviale et décontractée, si vous aimez parcourir des sites naturels remarquables et peu fréquentés, venez les découvrir depuis les nombreux belvédères qui jalonnent les parcours. Venez en discuter et enrichir le débat avec vos idées lors d'une réunion qui aura lieu le **mercredi 5 octobre à 19 h** à la Mairie. Nous vous attendons nombreux !

*« Un jour de sentier, 8 jours de santé »
Slogan de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.*

LA VIE D'ANTAN

Dicton du mois :

« Quand les gnôles son sobre la Dorô , té podi boutai la bugeadô deforô.
Quand les gnôles son sobre l'Allier, to les laissai djin le bié »
(Quand le brouillard est sur la Dore, tu peux mettre la lessive dehors.
Quand le brouillard est sur l'Allier, tu peux la laisser dans le bac).

En période de vendanges, les vins à la lecture des ouvrages anciens :

« C'est merveille de voir le paysan planter ses ceps partout où un peu de terre végétale a pu se maintenir, jusqu'en des points en apparence inaccessibles. En face de ces plantations, et parallèles à elles, sont les vignobles des coteaux de la base du Forez, depuis Ris et Chateldon jusqu'à Courpière : crus de Noalhat, d'Escoutoux (où on fabrique les vins blancs dits vins de Champagne de la Dore...), de **Vollore**, de Courpière. La troisième région vinicole de coteaux s'étend tout le long des deux versants de l'Allier, de Langeac à Vieille-Brioude, dans le pays de la Bibeyre, et plus en aval encore, sur les flancs du Lembron. Les vignes de plaines couvrent une bonne partie de la Limagne d'Issoire et de celle de Clermont. Leurs terrains préférés sont les terres de moyenne consistance, plutôt légères que fortes ; les sols volcaniques leur plaisent plus que tous les autres.

Les plants les plus répandus sont, avec le Gamay, le Pinot et le Portugais bleu. Le mode de plantation varie suivant les pays. Quant à la période productive, elle est d'environ 35 à 40 ans, mais les vignes de 80 ans ne sont pas rares. Le rendement du vignoble est très variable. : en 1885, le département du Puy-de-Dôme tenait le 3^{ème} rang parmi tous les départements de France avec 1.000.000 hectolitres. La récolte moyenne des 10 années écoulées de 1883 à 1893, pour le Puy-de-Dôme, a été de 1.005.730 hectolitres, ce qui représente, en chiffres ronds, un rendement moyen de 30 hectolitres à l'hectare.

Enfin, la qualité des produits actuels s'est améliorée. Il s'est tenu à Clermont, en 1890, une Exhibition des vins d'Auvergne, sous le patronage des associations agricoles du département, et, de l'examen des rapports des Jurys, on peut conclure : que la couleur de ces vins est très vive, leur degré alcoolique au-dessus de la moyenne (9°5), leur goût franc et agréable. Ils se rangent en majeure partie dans la catégorie des vins dits de consommation courante, mais quelques-uns d'entre eux méritent d'entrer dans la consommation fine. Les vins les plus réputés sont ceux de Chanturgue, de **Vollore**, de Neschers, de Champeix.

L'Auvergne produit peu de vins blancs, à l'exception de ceux de Corent, de Vollore Ville, qui sont expédiés sur Paris, Lyon, Saint-Etienne. Il n'y a pas de cépages spéciaux de raisins blancs pour la production de ces vins ; ils proviennent du meilleur jus des cuvées de vins rouges et sont, par conséquent, supérieurs en qualité aux vins rouges produits par les mêmes cépages.

Un vin spécial à l'Auvergne est le vin dit **vin de paille**, que l'on obtient avec le jus de raisins très mûrs et déposés sur la paille où ils restent pendant 5 ou 6 mois. Ces vins blancs, pressurés seulement en février ou mars, sont d'abord très sucrés, sirupeux même. La fermentation se fait très lentement, elle n'est souvent pas terminée au bout de 2 à 3 ans ; et suivant que le jus est mis en bouteilles avant la fermentation complète, c'est-à-dire s'il renferme encore une quantité plus ou moins grande de sucre de raisin non transformé, ou selon qu'il n'en renferme pas lors de la mise en bouteilles, les vins blancs qui en résultent sont plus ou moins liquoreux ou secs. Dans un cas comme dans l'autre, ils sont toujours très agréables à boire, et les vignerons d'Auvergne doivent sans crainte en augmenter la production, certains qu'ils sont d'en trouver l'écoulement. »

Extrait de « Essai sur la situation géographique de l'Auvergne » par Léon Gobin

Histoire d'Auvergne par le Chanoine Pierre Audigier, 1899 :

« Il en est de même des vins qui demeurent dans la province, parce qu'on ne peut pas les transporter commodément. Ils étaient autrefois, comme nous l'avons déjà dit, en grande réputation et faisaient un des revenus des plus considérables du pays. Les plus renommés sont aujourd'hui ceux de Chanturgues et de Montjuzet à Clermont, de Neyrat et de la Barre à Montferrand, de Pompignac et de Bourrassol à Riom, de Ris, de Châteldon, de Beauregard, de **Vollore**, de Courpière, de Mirefleurs, de la Roche-Marniac, de Saint-Maurice, de Neschers, de Villeneuve, de Boudes, de Védrières, du Petit-Pérignat, à une lieue de Clermont et de quelques autres lieux. On ne mépriserait pas dans les meilleurs tables de Paris ceux de Ris, de Châteldon, du **Cros de Vollore**, de Mirefleurs. »

LA RECETTE

Vous avez peut-être apprécié **les meringues de Françoise DELARBOULET**,
Elle nous donne sa recette :

Il vous faut : 3 blancs d'œufs (vous pouvez congeler les blancs restant d'une mayonnaise), 180 g de sucre en poudre, 100 g d'amandes effilées, 1 pincée de sel, 25 caissettes en papier moyenne.

- Battez au batteur électrique le sucre, le sel et les blancs.
- Lorsque le mélange a doublé et est très blanc mais ne fait pas encore la pointe, ajoutez les amandes et remplissez les caissettes à moitié.
- Faites cuire jusqu'à ce que les meringues soient gonflées et assez sèches pour se tenir (température 170°, environ 25 minutes)

Les reconnaissez-vous ?



CARNET VOLLOROIS

Naissances

- Jeanne Pauline PICARD (Place de l'église), le 25 mai 2011 à Thiers
- Lou Naomie LEVIGNE (La Chézal), le 11 juillet 2011 à Thiers
- Edwige Albertine CLOU (La Cottias), le 20 août 2011 à Thiers
- Nina Jeanne PICCA, le 8 septembre 2011 à Thiers

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouvelles petites Volloroises.

Mariages

- Philippe GUETTE ET Chantal SABLONNIERE, le 29 avril 2011
- Sylviane LONDICHE et Hervé MATHIEU, le 4 juin 2011
- Elodie CHASTEL et Olivier GUILLAUME, le 10 juin 2011
- Caroline BIAT et Cédric MESTRIES, le 25 juin 2011
- Alix AUBERT LA FAYETTE et Sylvain CHEDRU, le 2 septembre 2011
- Tatiana RICO et Francis POMMERETTE, le 10 septembre 2011

Nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

Décès

- Paulette Marie Thérèse PARGNIEN, veuve SUCHET, le 29 mai 2011, à Vollore Ville
- Aïssa KOUACHI, le 12 juin 2011, à Clermont Ferrand
- Lucien POUMARAT, le 27 juin 2011, à Vollore Ville
- Marie-Charlotte GARDY, le 12 juin 2011, à Clermont-Ferrand
- Jean-Louis TERRASSE, le 3 juillet 2011, à Durtol
- Marie-Louise LAURENT, veuve VACHON, le 26 juillet 2011 à Chabreloche
- Jean-Bernard KROWICKI, le 19 août 2011, à Ambert
- Lucienne Jeanne Denise ROURE, veuve CHAUNY, le 20 août 2011, à Olmet.
- Ludovic FORTRIE, le 20 août 2011, à Ferolles-Attily (Seine et Marne)
- Jeannine ISSARD, le 23 août à Clermont-Ferrand

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

CALENDRIER DES ANIMATIONS

Ce document étant publié plusieurs semaines à l'avance, des modifications et ajouts en cours d'année peuvent avoir lieu (animations du marché, des commerçants et campings, du château, concerts ...). Se renseigner régulièrement.

SEPTEMBRE

- **samedi 24 et dimanche 25** : Fête patronale de la Saint-Maurice (*Comité des Fêtes*) voir détail plus haut et consulter les affiches dans le bourg
- **Jeudi 29** : Randonnée – RV place de l'église, à 9 h 30 – *Vollorando*

OCTOBRE

- **Samedi 1^{er}** : Repas dansant – 12 h, salle polyvalente – *Les Amis du Vieux Voloro*
- **Mercredi 5** Réunion Bibliothèque, 16 h, ouverte à tous
- **Mercredi 5** : Réunion Volorando, 19 h, Mairie, ouverte à tous
- **Samedi 8** : Moules – frites, 19h30, *Camping de Montbartoux*
- **Mercredi 12** : Conférence « l'art cinétique (qui se meut, se met en mouvement) », - Mairie, de 19 à 20 h, par *Christine Girault*
- **Jeudi 13** : Randonnée – RV place de l'église, à 9 h 30 - *Volorando*
- **Samedi 15** : Repas dansant – 20 h, salle Saint-Maurice – *Batterie-fanfare St Maurice*
- **Dimanche 16** : Potée – 12 h, salle polyvalent – *Club Chignore Age d'Or*
- **Samedi 22** : Soirée châtaignes – 19 h, salle polyvalente – *Comité des Fêtes*
- **Jeudi 27** : Randonnée – RV place de l'église, à 9 h 30 - *Volorando*
- **Samedi 30** ; Marché aux plantes d'automne (à confirmer)

NOVEMBRE

- **Jeudi 3** : Anniversaires des membres du Club – 14 h, salle polyvalente – *Club Chignore Age d'Or*
- **Dimanche 6** : Repas des Anciens – 12 h, salle polyvalente – *Comité des Fêtes*
- **Dimanche 13** : Loto – 13 h 30, salle polyvalente – *Club Chignore Age d'Or*
- **Mercredi 16** : Conférence « le portrait dans l'histoire de l'art – I » - Mairie, de 19 h à 20 h, par *Christine Girault*
- **Samedi 19** : Théâtre – 15 h, salle polyvalente – *Les Amis du Vieux Voloro*
- **Dimanche 20** : Assemblée Générale – 10 h, Salle St-Maurice – *Batterie-Fanfare St-Maurice*
- **Dimanche 27** : Foire de la Saint-André – Journée, salle polyvalente, place de la mission et sous la halle – *Municipalité, associations, producteurs et commerçants*

DECEMBRE

- **Jeudi 1^{er}** : Repas de fin d'année – 12 h, extérieur Commune – *Club Chignore Age d'Or*
- **Samedi 3** : Sainte-Barbe – A partir de 18 h, salle polyvalente – *Amicale des Sapeurs Pompiers*
- **Dimanche 4** : Repas « daube à l'ancienne » - 12 h, salle St-Maurice – *Avec Vollore*
- **Mercredi 14** : Conférence « le portrait dans l'histoire de l'art – II » - Mairie, de 19 à 20 h, par *Christine Girault*
- **Jeudi 15** : Bûches de Noël – 14 h , salle polyvalente – *Club Chignore d'Or*

VOLLORE PRATIQUE

MAIRIE

Nouvelle adresse :

Rue de la Grande Chaussade 63120 VOLLORE VILLE

Tél : 04 73 53 70 16

Courriel : mairie.vollore.ville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 9 h -11 h 30

Du lundi au jeudi : 14 h - 17 h – le vendredi 14 h – 16 h 30

AGENCE POSTALE

Mardi – Jeudi – Vendredi : de 9 h à 12 h

Mercredi – Samedi : de 9 h 30 à 12 h

BIBLIOTHEQUE

Adresse : Rue de la Tourelle 63120 VOLLORE VILLE

Téléphone (répondeur) :04 73 80 78 40

Courriel : bibliotheque.vollore.ville@orange.fr

Horaires : Le mercredi, de 14 h 30 à 16 h 30

Le samedi, de 10 h à 12 h

- 15 SAMU
- 17 GENDARMERIE
- 18 POMPIERS